

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Les activités clés du ministère sont la santé et la sécurité au travail, les droits et responsabilités en matière d'emploi et les relations de travail. Dans ce contexte, le ministère donne des conseils et des renseignements au gouvernement sur les questions touchant le travail et les lieux de travail, élabore les politiques, veille à l'application des normes et des lois, mène des enquêtes, informe les employeurs et les employés de leurs droits et responsabilités, offre de l'aide pour négocier les conventions collectives et mettre en place des conseils d'arbitrage, favorise l'établissement de rapports de travail axés sur la coopération et veille à l'administration, l'interprétation et l'application des lois et règlements régissant les relations de travail.

SOMMAIRE - PROGRAMME DU MINISTÈRE

(\$)

CRÉDIT PROGRAMME	Prévisions 2008-2009	Prévisions 2007-2008	Différence entre 2008-2009 et 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT				
1601 Programme d'administration du ministère	24 585 900	22 352 700	2 233 200	18 708 863
1602 Programme de la Commission de l'équité salariale	4 476 700	4 040 200	436 500	3 814 177
1603 Programme des relations de travail	23 389 400	21 694 900	1 694 500	20 675 701
1604 Programme de santé et sécurité au travail	89 651 300	84 911 800	4 739 500	78 692 911
1605 Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	27 997 300	27 589 800	407 500	23 541 204
Moins : Mandats spéciaux	-	54 037 200	(54 037 200)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	170 100 600	106 552 200	63 548 400	145 432 856
Mandats spéciaux	-	54 037 200	(54 037 200)	-
Crédits législatifs	65 014	63 699	1 315	66 813
Total du ministère - Charges de fonctionnement	170 165 614	160 653 099	9 512 515	145 499 669
Redressement des charges de fonctionnement	-	-	-	320 048
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	170 165 614	160 653 099	9 512 515	145 819 717
Total du ministère - Fonctionnement et immobilisations, y compris redressement de consolidation et autres redressements (actif non compris)	170 165 614	160 653 099	9 512 515	145 819 717

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601

Ce programme coordonne les processus de prise de décisions du ministère et fournit les services techniques et professionnels nécessaires à la conception, la mise en œuvre et la prestation efficace des programmes du ministère. Il comprend le Bureau du ministre, le Bureau de l'adjoint parlementaire et le Bureau du sous-ministre.

SOMMAIRE - CRÉDIT
(**\$**)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2008-2009	Prévisions 2007-2008	Différence entre 2008-2009 et 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Administration du ministère	24 585 900	22 352 700	2 233 200	18 708 863
	Total, y compris mandats spéciaux	24 585 900	22 352 700	2 233 200	18 708 863
	Moins : Mandats spéciaux	-	8 424 900	(8 424 900)	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	24 585 900	13 927 800	10 658 100	18 708 863
	Mandats spéciaux	-	8 424 900	(8 424 900)	-
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	47 841	46 858	983	40 152
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>	16 173	15 841	332	13 574
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>	1 000	1 000	-	13 087
	Total - Crédits législatifs	65 014	63 699	1 315	66 813
	Total - Charges de fonctionnement	24 650 914	22 416 399	2 234 515	18 775 676

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1601-1	Administration du ministère		
	Traitements et salaires		9 717 800
	Avantages sociaux		1 000 300
	Transports et communications		822 000
	Services		12 581 900
	Fournitures et matériel		463 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement		24 585 900

*Sous-postes :**Bureau principal*

Traitements et salaires	4 083 000	
Avantages sociaux	299 100	
Transports et communications	93 500	
Services	1 146 900	
Fournitures et matériel	60 700	5 683 200

Services financiers et administratifs

Traitements et salaires	2 034 100	
Avantages sociaux	249 400	
Transports et communications	72 300	
Services	874 600	
Fournitures et matériel	59 000	3 289 400

Ressources humaines

Traitements et salaires	875 400	
Avantages sociaux	118 200	
Transports et communications	25 100	
Services	161 900	
Fournitures et matériel	18 600	1 199 200

Services de communication

Traitements et salaires	2 562 500	
Avantages sociaux	313 500	
Transports et communications	41 100	
Services	315 000	
Fournitures et matériel	65 600	3 297 700

PROGRAMME D'ADMINISTRATION DU MINISTÈRE - CRÉDIT 1601, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
	<i>Services juridiques</i>		
	Traitements et salaires	162 800	
	Avantages sociaux	20 100	
	Transports et communications	590 000	
	Services	6 815 200	
	Fournitures et matériel	260 000	7 848 100
	<i>Services de vérification</i>		
	Services	252 100	252 100
	<i>Systèmes informatiques</i>		
	Services	3 016 200	3 016 200
	Total à voter - Charges de fonctionnement		24 585 900
Crédits législatifs			
L	Traitement versé au ministre en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>		47 841
L	Traitement versé à l'adjoint parlementaire en vertu de la <i>Loi sur le Conseil exécutif</i>		16 173
	Autres opérations		
L	Créances irrécouvrables, <i>Loi sur l'administration financière</i>		1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'administration du ministère		24 650 914

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602

Le mandat du Bureau de l'équité salariale consiste à administrer et à appliquer la *Loi sur l'équité salariale* de l'Ontario, dont l'objet est d'éliminer la discrimination sexuelle systémique en matière de rémunération salariale pour le travail essentiellement accompli par les femmes. Afin de mener à bien son mandat, le Bureau sensibilise et conseille les employeurs, employés et agents de négociation des secteurs public et privé pour les aider à mettre en place et à maintenir un système d'équité salariale sur leurs lieux de travail. Le Bureau enquête sur les plaintes, surveille l'observation de la loi sur les lieux de travail, cherche à régler les différends opposant les parties et émet des ordonnances exécutoires, au besoin.

Le Tribunal de l'équité salariale, un tribunal administratif tripartite quasi-judiciaire, statue sur les litiges tombant sous le coup de la *Loi sur l'équité salariale*.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2008-2009	Prévisions 2007-2008	Différence entre 2008-2009 et 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Bureau de l'équité salariale	3 662 600	3 422 700	239 900	3 257 225
2	Tribunal de l'équité salariale	814 100	617 500	196 600	556 952
	Total, y compris mandats spéciaux	4 476 700	4 040 200	436 500	3 814 177
	Moins : Mandats spéciaux	-	1 384 700	(1 384 700)	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	4 476 700	2 655 500	1 821 200	3 814 177
	Mandats spéciaux	-	1 384 700	(1 384 700)	-
	Total - Charges de fonctionnement	4 476 700	4 040 200	436 500	3 814 177

PROGRAMME DE LA COMMISSION DE L'ÉQUITÉ SALARIALE - CRÉDIT 1602, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1602-1	Bureau de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	2 740 900
	Avantages sociaux	341 300
	Transports et communications	171 000
	Services	389 900
	Fournitures et matériel	19 500
	Total à voter - Charges de fonctionnement	3 662 600
1602-2	Tribunal de l'équité salariale	
	Traitements et salaires	615 000
	Avantages sociaux	78 100
	Transports et communications	23 800
	Services	91 200
	Fournitures et matériel	6 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	814 100
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de la Commission de l'équité salariale	4 476 700

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603

Le rôle des Relations de travail est de promouvoir un climat propice à des relations de travail stables et des rapports harmonieux sur les lieux de travail de la province.

La Commission des relations de travail de l'Ontario est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure, conformément à plusieurs lois de l'Ontario, la médiation et l'arbitrage de diverses questions touchant l'emploi et les relations de travail, notamment les appels de décisions rendues par les agents des normes d'emploi et les inspecteurs de la santé et sécurité au travail.

La Commission de règlement des griefs des employés de la Couronne est un tribunal quasi-judiciaire indépendant qui assure la médiation et l'arbitrage des conflits de travail mettant en cause des employés de la Couronne de l'Ontario. Cette commission fournit également des services financiers et administratifs à la Commission des griefs de la fonction publique, un organisme du ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs.

Les Services de règlement des différends fournissent une aide neutre et indépendante aux syndicats et aux employeurs en leur offrant des services de conciliation et de médiation en matière de conventions collectives, en nommant des arbitres et en fournissant des renseignements sur les négociations collectives.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2008-2009	Prévisions 2007-2008	Différence entre 2008-2009 et 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Commission des relations de travail de l'Ontario	13 385 200	12 314 700	1 070 500	11 828 669
2	Commission de règlement des griefs	1 336 900	1 291 500	45 400	1 237 645
3	Services de règlement des différends	8 667 300	8 088 700	578 600	7 609 387
Total, y compris mandats spéciaux		23 389 400	21 694 900	1 694 500	20 675 701
Moins : Mandats spéciaux		-	6 610 000	(6 610 000)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		23 389 400	15 084 900	8 304 500	20 675 701
Mandats spéciaux		-	6 610 000	(6 610 000)	-
Total - Charges de fonctionnement		23 389 400	21 694 900	1 694 500	20 675 701

PROGRAMME DES RELATIONS DE TRAVAIL - CRÉDIT 1603, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT - POSTE N°	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
1603-1	Commission des relations de travail de l'Ontario	
	Traitements et salaires	8 861 400
	Avantages sociaux	1 058 300
	Transports et communications	693 500
	Services	2 651 200
	Fournitures et matériel	120 800
	Total à voter - Charges de fonctionnement	13 385 200
1603-2	Commission de règlement des griefs	
	Traitements et salaires	426 800
	Avantages sociaux	63 500
	Transports et communications	176 400
	Services	1 996 100
	Fournitures et matériel	23 200
	Total partiel	2 686 000
	Moins : Recouvrements	1 349 100
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 336 900
1603-3	Services de règlement des différends	
	Traitements et salaires	6 105 300
	Avantages sociaux	745 400
	Transports et communications	582 100
	Services	1 255 600
	Fournitures et matériel	78 900
	Total partiel	8 767 300
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	8 667 300
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des relations de travail	23 389 400

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604

Le programme de santé et sécurité au travail a pour principal rôle d'élaborer, de communiquer et de faire appliquer les lois et règlements en matière de santé et sécurité au travail afin de réduire ou d'éliminer les blessures ou maladies liées au lieu de travail.

Le programme veille au respect de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail* (la Loi) et aide les parties à créer des lieux de travail sains et sécuritaires. Par l'administration et l'application de la Loi et de ses règlements, le programme encourage les employeurs et les travailleurs à identifier et prévenir ensemble les dangers pour la santé et la sécurité.

Le Bureau des conseillers des travailleurs et le Bureau des conseillers des employeurs offrent des services de consultation, de représentation et d'éducation aux travailleurs non syndiqués victimes d'accident et aux survivants, ainsi qu'aux patrons de petites entreprises ayant moins de 100 employés (respectivement), et les représentent devant la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et devant le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail.

SOMMAIRE - CRÉDIT

(\$)

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2008-2009	Prévisions 2007-2008	Différence entre 2008-2009 et 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Santé et sécurité au travail	89 648 300	84 908 800	4 739 500	78 692 911
2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail	1 000	1 000	-	-
3	Bureau des conseillers des travailleurs	1 000	1 000	-	-
4	Bureau des conseillers des employeurs	1 000	1 000	-	-
Total, y compris mandats spéciaux		89 651 300	84 911 800	4 739 500	78 692 911
Moins : Mandats spéciaux		-	26 942 900	(26 942 900)	-
TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		89 651 300	57 968 900	31 682 400	78 692 911
Mandats spéciaux		-	26 942 900	(26 942 900)	-
Total - Charges de fonctionnement		89 651 300	84 911 800	4 739 500	78 692 911

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -
POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES
N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-1	Santé et sécurité au travail		
	Traitements et salaires		58 846 800
	Avantages sociaux		7 531 500
	Transports et communications		4 968 400
	Services		15 707 100
	Fournitures et matériel		2 903 500
	Paiements de transfert		
	Subventions à l'Institut de radioprotection du Canada	40 000	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques de santé et sécurité	1 000	41 000
	Total partiel		89 998 300
	Moins : Recouvrements		350 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement		89 648 300
1604-2	Administration du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		
	Traitements et salaires		506 200
	Avantages sociaux		75 900
	Transports et communications		8 200
	Services		5 600
	Fournitures et matériel		10 400
	Total partiel		606 300
	Moins : Recouvrements		605 300
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000
1604-3	Bureau des conseillers des travailleurs		
	Traitements et salaires		7 317 800
	Avantages sociaux		1 523 200
	Transports et communications		392 400
	Services		1 498 200
	Fournitures et matériel		127 300
	Paiements de transfert		
	Initiative de formation du Programme de consultation portant sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail		225 000
	Total partiel		11 083 900
	Moins : Recouvrements		11 082 900
	Total à voter - Charges de fonctionnement		1 000

PROGRAMME DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL - CRÉDIT 1604, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES, suite

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1604-4	Bureau des conseillers des employeurs	
	Traitements et salaires	2 510 700
	Avantages sociaux	577 500
	Transports et communications	130 000
	Services	398 600
	Fournitures et matériel	103 900
	Total partiel	3 720 700
	Moins : Recouvrements	3 719 700
	Total à voter - Charges de fonctionnement	1 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme de santé et sécurité au travail	89 651 300

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605

Le programme assure l'administration et l'application de la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* et de ses règlements.

Le programme assure la protection des travailleurs de l'Ontario grâce à l'instauration de normes minimales d'emploi régissant les salaires et les conditions de travail. Il assure le respect de ces normes au moyen d'inspections, d'enquêtes et de mesures d'application et encourage l'autonomie par le biais d'initiatives de prévention.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE N°	POSTE	Prévisions 2008-2009	Prévisions 2007-2008	Différence entre 2008-2009 et 2007-2008	Chiffres réels 2006-2007
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Normes d'emploi	27 997 300	27 589 800	407 500	23 541 204
	Total, y compris mandats spéciaux	27 997 300	27 589 800	407 500	23 541 204
	Moins : Mandats spéciaux	-	10 674 700	(10 674 700)	-
	TOTAL À VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	27 997 300	16 915 100	11 082 200	23 541 204
	Mandats spéciaux	-	10 674 700	(10 674 700)	-
	Total - Charges de fonctionnement	27 997 300	27 589 800	407 500	23 541 204

PROGRAMME DES DROITS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'EMPLOI - CRÉDIT 1605, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

(\$)

CRÉDIT -

POSTE CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES

N°

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

1605-1	Normes d'emploi	
	Traitements et salaires	18 668 000
	Avantages sociaux	2 340 900
	Transports et communications	1 022 100
	Services	5 683 300
	Fournitures et matériel	381 000
	Paiements de transfert	
	Subventions pour la promotion de l'amélioration des pratiques d'emploi	2 000
	Total partiel	28 097 300
	Moins : Recouvrements	100 000
	Total à voter - Charges de fonctionnement	27 997 300
	Total (Charges de fonctionnement) - Programme des droits et responsabilités en matière d'emploi	27 997 300

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Prévisions 2007-2008 \$	Chiffres réels 2006-2007 \$
Total - Charges de fonctionnement (données publiées antérieurement*)	160 653 099	146 349 869
Réorganisation gouvernementale		
Transfert de fonctions à d'autres ministères	-	(850 200)
Total - Charges de fonctionnement (données ayant subi un retraitement)	160 653 099	145 499 669

*La rubrique Total - Charges de fonctionnement comprend les crédits législatifs, les mandats spéciaux et le total à voter - charges de fonctionnement. Les chiffres réels de 2006-2007 ont été rectifiés en fonction de la ou des nouvelles structures ministérielles en 2007-2008.